

AVIS PUBLIC

VILLE DE MONTRÉAL

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté lors de sa séance tenue le 4 mai 2009, les ordonnances suivantes en vertu des règlements indiqués ci-dessous :

- **ORDONNANCE NUMÉRO 2009-26-078**, permettant la fermeture de l'Avenue Christophe-Colomb, entre le boulevard Rosemont et la rue des Carrières, relative à l'événement « **Critérium du Plateau** » qui aura lieu le 24 mai 2009, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2009-26-079**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « **Fête de la famille Lafond** » qui aura lieu le 30 mai 2009, sur le site du parc Lafond, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

Toute personne intéressée peut consulter ces ordonnances au bureau Accès Montréal situé au 5650, rue D'Iberville, 3^e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 19 mai 2009

Pierre Rochon, avocat
Secrétaire d'arrondissement